



**2020-2024**

RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC LA MRC DE BELLECHASSE

## DÉMARCHE COLLECTIVE

La mise à jour de la Politique Familles et Aînés de Saint-Malachie a été effectuée dans le cadre d'une démarche collective réalisée en collaboration avec la MRC de Bellechasse et 14 autres municipalités du territoire.



### NOUVEAU LOGO

La Politique Familles et Aînés a maintenant son propre logo. Vous remarquez le « i » et les deux « l » qui représentent un enfant et ses deux parents, la couronne sur le « i » du mot aînés qui réfère à la noblesse et la sagesse de nos aînés, ainsi que le mignon petit sourire qui relie les mots familles et aînés.



### NOUVEAU VISAGE DES POLITIQUES

Il était impératif que le visuel des politiques soit représentatif des familles et des aînés bellechassois. Nous souhaitons aussi que tous les types de familles soient représentés. Nous avons donc opté pour un visuel illustrant un enfant et son grand-parent, puisque derrière chaque enfant et son grand-parent se cache bien évidemment une famille.

Un concours a été organisé auprès des familles de Bellechasse. Les gagnantes sont Guylaine Patry et sa petite-fille July Ann Leblanc, toutes deux résidentes de Saint-Anselme. Un duo d'avatars a ensuite été créé à partir de leur image.

# TABLE DES matières

4

MOT DU MAIRE

5

MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS

6

POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS

7

PRÉSENTATION DU COMITÉ

8

DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

9

LES VALEURS

10

LES PRINCIPES DIRECTEURS

12

PORTRAIT STATISTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ

20

ACQUIS DE LA MUNICIPALITÉ

22

QUALITÉS DU MILIEU

23

LA PAROLE AUX AÎNÉS, AUX FAMILLES ET AUX JEUNES

24

QUELQUES RÉALISATIONS DU PRÉCÉDENT PLAN D'ACTION

25

SUIVI DE LA DÉMARCHE

26

PLAN D'ACTION

## MOT DU maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre communauté est riche d'une multitude de réalités et les besoins qui découlent de chacune d'elles représentent les assises du travail à accomplir. À l'instar de nombreuses autres municipalités au Québec, Saint-Malachie est plus que jamais décidée à mettre en œuvre des actions visant à répondre aux attentes des aînés et des familles et, ainsi, à améliorer leur qualité de vie.

C'est pourquoi la Municipalité de Saint-Malachie est fière de vous présenter sa nouvelle politique Familles et Aînés. Issue d'un travail de plus d'un an, cette politique révisée est le fruit des réflexions, des préoccupations et des besoins exprimés par nos familles, nos aînés et nos adolescents lors des consultations. Bien entendu, les actions qui y sont traduites sont tributaires d'enjeux humains, financiers, légaux, politiques et matériels, mais elles sont des lignes directrices importantes quant aux intentions des élus vis-à-vis des citoyens. De plus, Saint-Malachie a témoigné, cette année, sa volonté de devenir une Municipalité amie des enfants (MAE) et donc de repenser les structures, les services et les aménagements qui ont des répercussions sur la qualité de vie de nos enfants et, par conséquent, de notre communauté.

Je tiens à remercier sincèrement le comité qui a travaillé sous la responsabilité de Maryan Lacasse, conseillère municipale, et à la féliciter pour avoir mené à bien cette mission spéciale qui lui a été confiée.

Denis Laflamme, maire

## MOT DE LA RESPONSABLE DE LA politique familles et aînés.....

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le fruit d'une démarche qui s'est échelonnée sur près de deux ans. Cette politique est issue du bilan de la politique précédente ainsi que de consultations et de sondages effectués auprès des familles, des jeunes et des aînés de notre municipalité. Elle est le résultat d'un travail de collaboration entre les différentes générations. Elle se veut un plan pour favoriser le maintien de nos aînés dans notre milieu, mais aussi une invitation aux nouvelles familles afin qu'elles choisissent de s'établir chez nous. Par les différentes actions qui ont été suggérées, la Municipalité espère répondre aux besoins d'une grande part de la population, mais aussi, intéresser les gens d'ailleurs pour qu'ils connaissent mieux Saint-Malachie et qu'ils souhaitent participer à son développement.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du comité Familles et Aînés pour le travail qu'ils ont accompli. Vos suggestions et vos commentaires ont été très précieux.

Maintenant, c'est à chacun d'entre nous de s'approprier cette politique afin que le plus d'actions possible puissent se concrétiser dans les prochaines années.

Bonne lecture!

Maryan Lacasse, responsable des questions Familles et Aînés

# POLITIQUE familles et aînés

# PRÉSENTATION DU comité

Une politique Familles et Aînés permet d'améliorer la qualité de vie de la communauté en bonifiant les services offerts.

Le comité Familles et Aînés, de concert avec la Municipalité et les partenaires locaux, travaillera à la bonification de différents aspects comme la sécurité, les loisirs et l'environnement. La politique se traduira par des actions concrètes.

La politique Familles et Aînés permet aussi de rendre la municipalité plus vivante et plus accueillante pour que les familles et les aînés souhaitent demeurer à Saint-Malachie.

Afin de mettre à jour cette politique, la Municipalité a procédé à la création d'un comité de travail formé d'un élu municipal responsable et de représentants des familles et des aînés de Saint-Malachie.

Pour réaliser son mandat, le comité a accompli diverses étapes : effectuer un bilan du dernier plan d'action de la politique, étudier le profil statistique de la population et dresser le portrait des services disponibles, consulter les familles et les aînés, étudier les résultats des consultations et, finalement, mettre à jour la présente politique ainsi que son plan d'action.

## VOICI LES MEMBRES QUI COMPOSENT CE COMITÉ :

**Maryan Lacasse, conseillère municipale responsable des questions Familles et Aînés (RQFA)**

**Émilie Lamontagne, représentante des familles**

**Marilyn Dorval, représentante des familles**

**Yves Gagnon, représentant des aînés**

**Marie-France Laliberté, représentante des aînés**

**Jérémie Bourget, représentant des adolescents**



# DÉFINITION DE LA familles et des aînés



La famille est une communauté unie par des liens affectifs variés où tous s'entraident et s'épanouissent. Cellule de base de notre société et composée de gens de tous les âges, la famille est ce lieu où se transmettent les valeurs humaines.

Nos aînés, porteurs d'un héritage de connaissances et d'expériences, font la richesse de nos familles. Toutes ces personnes désirent grandir dans un environnement sain. C'est ce qui fait la beauté, la force et le caractère de Saint-Malachie !

Dans le cadre de la présente politique, un aîné est une personne âgée de 58 ans et plus.

# LES valeurs

## Équité

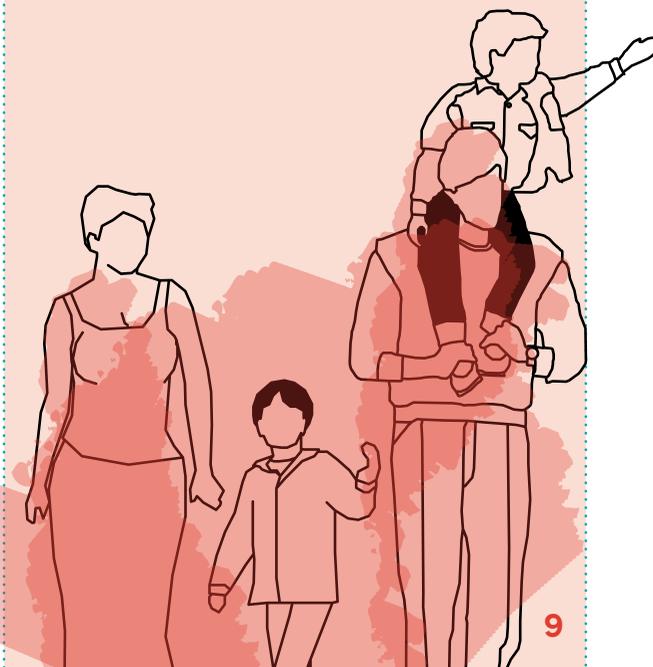
Par cette politique, la municipalité souhaite rendre plus accessibles les ressources et les services aux familles et aux aînés en adaptant l'offre aux différents besoins exprimés par ceux-ci. De plus, afin d'être équitable envers les générations futures et leur laisser en héritage un milieu de vie sain, la municipalité souhaite soutenir ou entreprendre des projets de développement durable.

## Respect et inclusion

Par cette politique, la municipalité souhaite défendre les valeurs de respect et d'inclusion permettant aux familles et aux aînés de se sentir heureux et en sécurité dans leur milieu et leur communauté. De plus, la municipalité souhaite reconnaître l'apport inestimable de l'implication bénévole dans le développement du milieu en soutenant et en encourageant les initiatives locales.

## Solidarité

Par cette politique, la municipalité souhaite que les membres de la communauté se rassemblent et travaillent ensemble à l'atteinte de buts communs, s'entraident et développent leur aptitude de coopération.



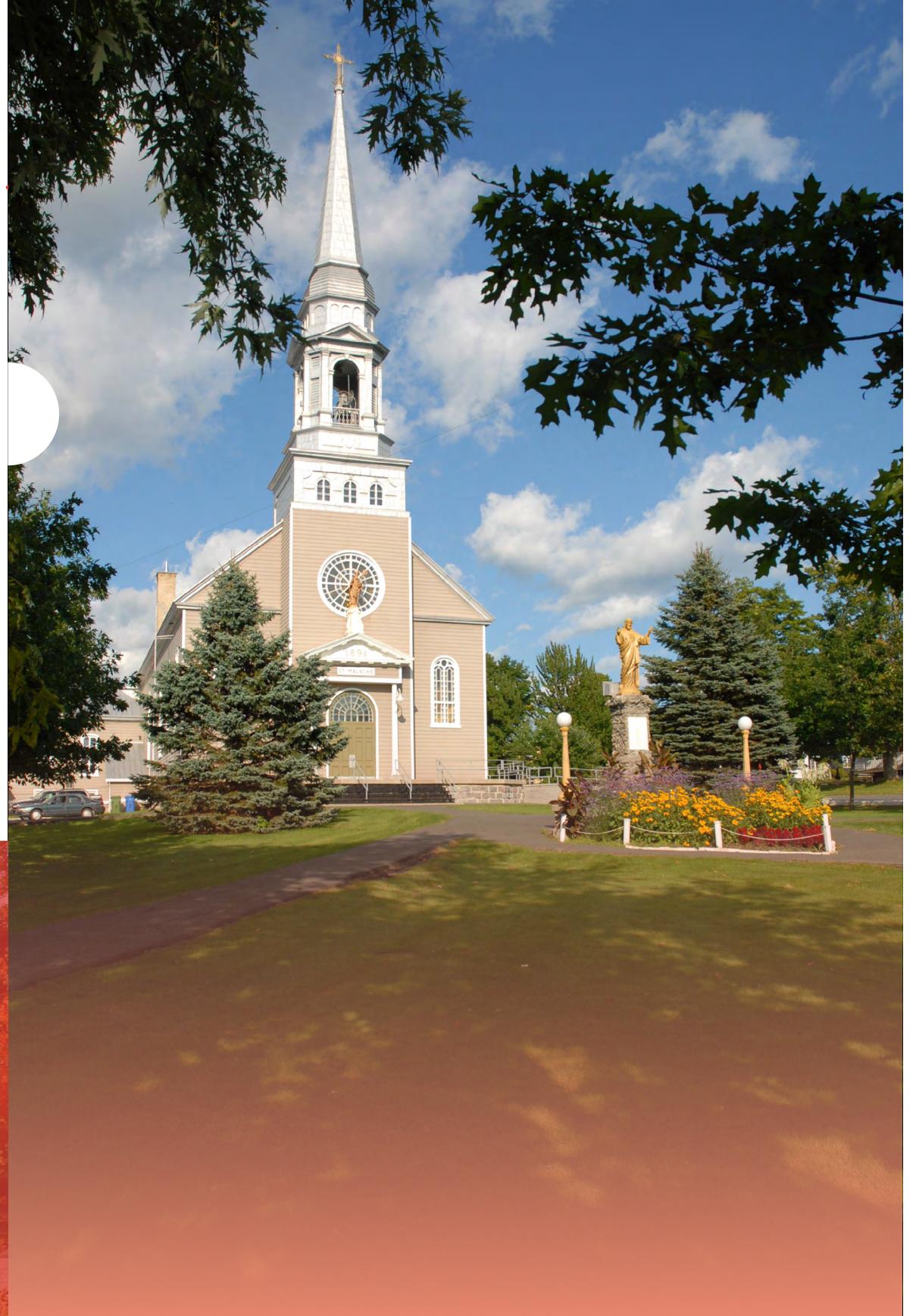
# LES PRINCIPES directeurs

Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.

- 1 Offrir un environnement stimulant et sécuritaire pour les familles et les aînés.
- 2 Créer un environnement propice à la pratique d'activités de loisirs et à l'adoption de saines habitudes de vie.
- 3 Maintenir le respect, l'ouverture et l'accueil comme valeurs fondamentales.

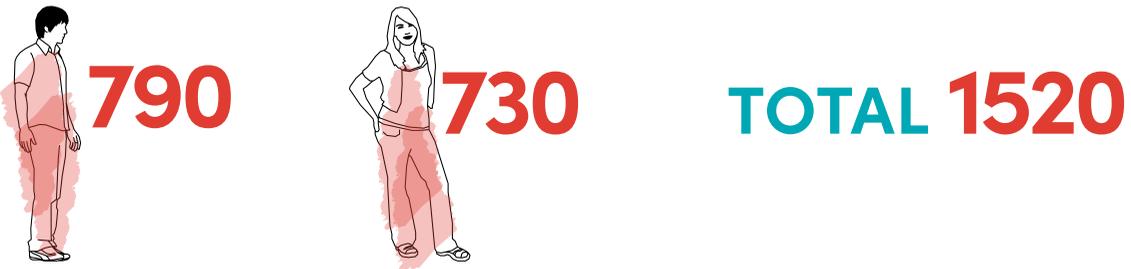
## Saint-Malachie, une beauté naturelle !

- Un environnement sain, paisible et sécuritaire
- L'accueil des gens, leur dynamisme, leur solidarité et leur ouverture
- Un beau village avec ses arbres majestueux, le respect de la nature
- Des infrastructures facilitant les activités de plein air, été comme hiver

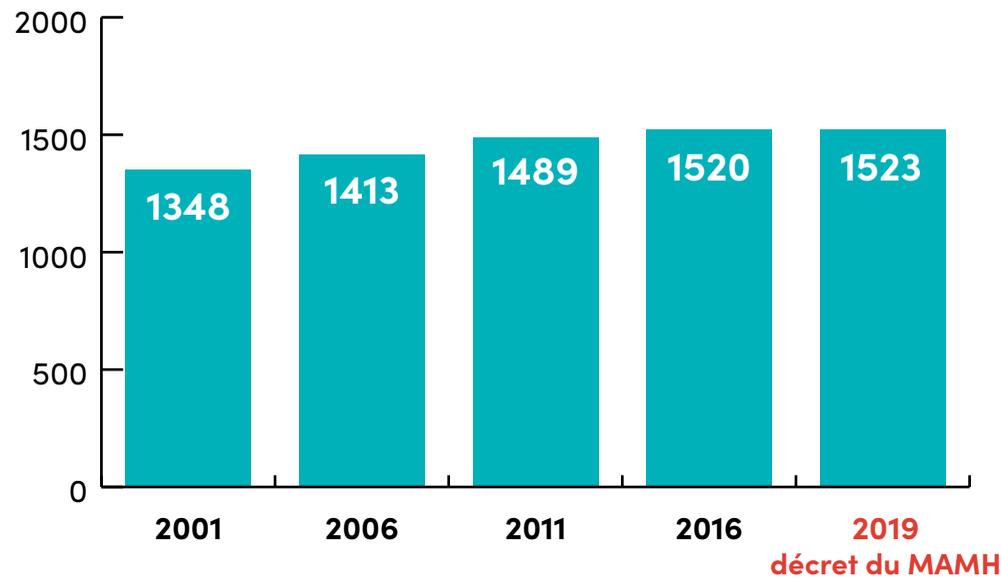


# PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

## Population en 2016



## Variation de la population



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.



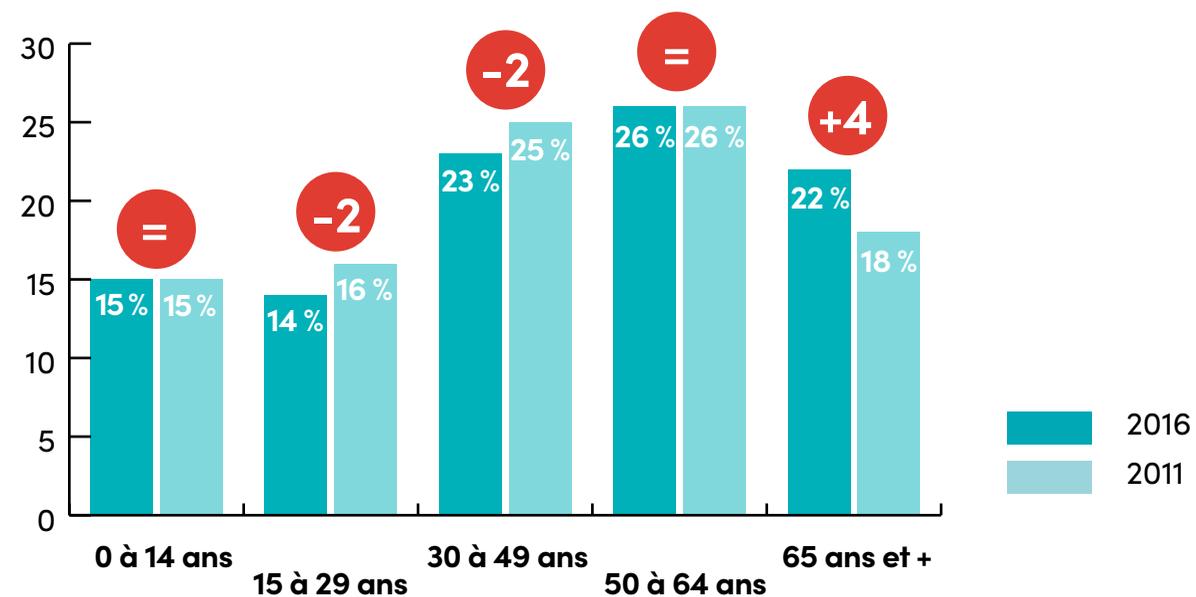


Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus

**22 %**

# PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

## Âge de la population en 2016 et 2011



Âge médian : **49 ans**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011 et 2016

# PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

## Composition des familles

Couples  
sans enfant

**210**

Familles avec  
enfant

**165**

Familles  
monoparentales

**50**

1 enfant

**65**

2 enfants

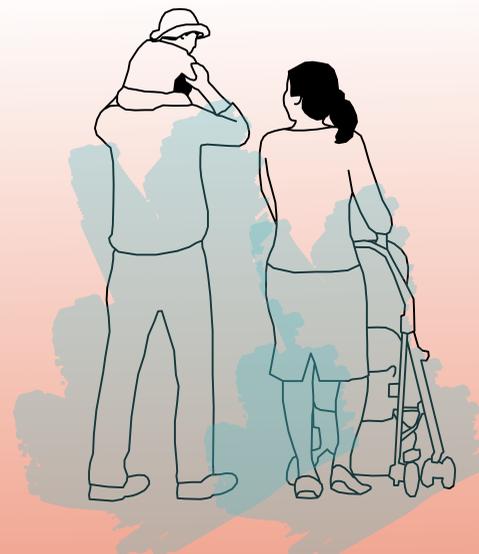
**65**

3 enfants  
et plus

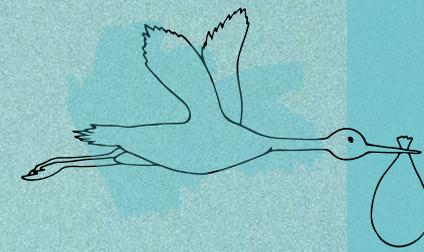
**35**

Personnes  
vivant seules

**235**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016



Nombre de naissances  
sur quatre ans

**2015**

**10**

**2016**

**13**

**2017**

**13**

**2018**

**14**



Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

## Fréquentation scolaire

2019-2020  
école primaire  
aux Quatre-Vents

**97**  
**élèves**



# PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

## Habitation

Pourcentage locataire

**13 %**



Pourcentage propriétaire

**87 %**

## Emploi

Occupe un emploi  
situé à  
Saint-Malachie

**18 %**

Occupe un  
emploi situé dans  
Bellechasse

**63 %**

Occupe un emploi  
situé à l'extérieur de  
Bellechasse

**37 %**

Revenu médian  
des familles

**76 608 \$**

Pourcentage de la  
population à faible revenu

**12 %**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

# ACQUIS de la municipalité



## LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

La municipalité considère que les activités de loisirs et de plein air jouent un rôle important dans la qualité de vie des Malachaises et des Malachois. Les familles et les aînés bénéficient de plusieurs infrastructures de loisirs : des parcs et des espaces verts, un accès à la piste cyclable, un sentier pédestre de 27 km, des terrains de tennis, de baseball et de soccer, une patinoire, des allées de pétanque, une maison des jeunes, un parc de planche à roulettes et une bibliothèque municipale.

De plus, Saint-Malachie est un lieu propice pour pratiquer la chasse et la pêche. Une association sportive régionale de chasseurs et de pêcheurs possède le domaine du lac des Cèdres qui, en plus d'offrir de l'hébergement, permet aux amateurs de pêche de pratiquer leur sport préféré. La municipalité offre aussi plusieurs endroits où les points de vue panoramiques sont exceptionnels.

Plusieurs activités et événements sont offerts aux familles et aux aînés de la municipalité : la fête de la Saint-Patrick, le Festival Celtes et Cie, le Troc nature, la Fête des neiges, le marché public en période estivale et le derby de démolition.

Les organismes municipaux, très actifs à Saint-Malachie, contribuent eux aussi à enrichir la vie communautaire de la municipalité en proposant différentes activités aux familles et aux aînés.

## AUTRES SERVICES

Les familles et les aînés de Saint-Malachie ont accès à certains services de santé offerts par le CISSS de Chaudière-Appalaches, dont les prélèvements (prises de sang) et la vaccination, qui s'adressent aux adultes et aux enfants. De plus, plusieurs commerces facilitent la vie de la population de Saint-Malachie, notamment une pharmacie, une épicerie, un restaurant, un poste d'essence, un service de traiteur ainsi que plusieurs garages pour la vente ou la réparation d'automobiles.

## ÉCOLE ET SERVICES DE GARDE

Les familles de Saint-Malachie ont accès à une école primaire comprenant une maternelle 4 ans et un service de garde scolaire, à quatre garderies en milieu familial et à un camp de jour offert en période estivale.

## HABITATION

Différents types d'hébergement sont offerts aux aînés afin de leur permettre de demeurer à Saint-Malachie : une résidence privée pour personnes âgées et une coopérative d'habitation.

## SÉCURITÉ

Saint-Malachie compte un service incendie qui effectue une visite des résidences afin de vérifier les extincteurs et les avertisseurs de fumée et de sensibiliser la population à la prévention des incendies.

## QUELQUES RÉALISATIONS DU précédent plan d'action

À Saint-Malachie, nous avons les familles et les aînés à cœur, et nous avons déjà posé des gestes en leur faveur. En effet, la municipalité a réalisé au courant des dernières années plusieurs actions visant le mieux-être des familles et des aînés :

- un plan de déplacement a été effectué en partenariat avec le programme « À pied, à vélo, ville active »;
- un arrêt à l'intersection de l'avenue Principale et de la 11e Rue a été installé;
- un passage pour piétons a été peint en face de la bibliothèque;
- les trottoirs ont été refaits à neuf sur la rue Principale;
- *le Guide du citoyen* a été mis à jour;
- la Municipalité a collaboré financièrement à la location de locaux pour les loisirs (ex. : le gymnase);
- la Municipalité a collaboré avec la MRC de Bellechasse à développer les services de transport sur le territoire;
- des publicités pour les sentiers de raquette, de ski de fond et de marche ont été publiées dans le journal municipal;
- une refonte du journal municipal a été effectuée;
- la Municipalité a collaboré avec la Table de concertation des aînés et les proches de ces derniers et a diffusé leur bottin des ressources pour les aînés;
- la promotion des programmes de soutien permettant d'adapter sa résidence a été faite dans le journal municipal.

## LA PAROLE AUX aînés, aux familles et aux jeunes

Afin de mettre à jour cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des familles et des aînés de Saint-Malachie.

Une consultation en ligne a permis de connaître les besoins des familles et des adolescents. Les jeunes de la classe de 5e et 6e année du primaire ont pu donner leur avis lors d'une visite d'un membre du comité. Les aînés, quant à eux, ont été rencontrés lors d'une consultation publique. Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Saint-Malachie.

# SUIVI DE LA démarche

Portée par les acteurs de notre milieu, la politique Familles et Aînés a un cycle de vie qui s'étale sur plusieurs années. Elle doit constamment être adaptée, d'une part, aux réalités changeantes des familles et des aînés et, d'autre part, à la réalité de notre municipalité et de nos partenaires. La mise à jour de cette politique a amené les membres du comité à mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les nouvelles réalités vécues par les familles et les aînés de notre municipalité. Les membres du comité Familles et Aînés assureront donc le suivi de cette politique et de ce plan d'action pendant les cinq années de sa mise en œuvre.

De plus, l'élue responsable des questions Familles et Aînés de la municipalité siègera au comité Familles et Aînés de la MRC afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre la MRC et les familles et les aînés de Saint-Malachie. **De cette façon, la MRC sera informée des besoins exprimés par les familles et les aînés et pourra réaliser des actions qui permettront d'améliorer concrètement leur qualité de vie.**



# PLAN D'ACTION

## AXE D'INTERVENTION : Sécurité

**CONSTAT :** Lors de la consultation, les familles et les aînés expriment leur sentiment d'insécurité lorsqu'ils se déplacent à pied.

**OBJECTIF :** Accroître la sécurité des familles et des aînés lors de leur déplacement à pied.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Aménager un passage pour piétons accessible à tous devant la bibliothèque.  |        | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |
| Acquérir un panneau indicateur de vitesse affichant une rétroaction positive.   |        | X | X |   |            | X    |      |      |      | Leader                  |
| Installer des entraves à différents endroits dans la municipalité afin de réduire la vitesse des véhicules, par exemple :<br>- devant la bibliothèque;<br>- dans la 11e Rue;<br>- près du cimetière;<br>- à la station sur l'avenue Principale. |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |
| Aménager des corridors scolaires :<br>- entre l'école et l'église;<br>- traversant l'avenue Principale et se poursuivant entre le Manoir de la Montagne et l'église.  | X      | X |   |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |

# PLAN D'ACTION

| Actions  | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|--|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|  | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Installer passage pour piétons :<br>- devant le bureau de poste;<br>- au coin de l'avenue Principale et de la 11e Rue, de deux côtés de l'intersection;<br>- au coin de la 11e Rue et de l'avenue de la Colline. | X      | X | X |   | X          |      |      |      | X    | Leader                  |

## AXE D'INTERVENTION : Sécurité

**CONSTAT :** Les aînés se questionnent sur ce qui peut être fait lorsqu'ils sont conscients qu'il y a maltraitance envers un pair.

**OBJECTIF :** Faire connaître les ressources disponibles.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Renseigner les aînés sur les ressources disponibles aux deux ans. |        |   | X |   | X          |      | X    |      | X    | Facilitatrice           |
| Publier une capsule sur la maltraitance dans <i>L'Éveil</i> .     |        |   | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |

### LÉGENDE

**LEADER :** La municipalité est maître d'œuvre de la réalisation d'une action.

**PARTENAIRE :** La municipalité contribue à la réalisation d'une action.

**FACILITATRICE :** La municipalité soutient la réalisation d'une action.

**AMBASSADRICE :** La municipalité représente les intérêts des familles et des aînés.

F=Familles

A=Aînés

I=Intergénérationnelle

SHV=Saine habitude de vie

## AXE D'INTERVENTION : Sécurité

**CONSTAT :** L'entretien de certains trottoirs compromet la sécurité des piétons (la Station et partie sud de l'avenue Principale).

**OBJECTIF :** Permettre aux piétons de se sentir en sécurité lors de leurs déplacements actifs.

| Actions  | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|--|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|  | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Réparer les trottoirs endommagés à la Station.                                     | X      | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |
| Défaire la section de trottoir endommagée de la partie sud de l'avenue Principale. | X      | X | X |   |            | X    |      |      |      | Leader                  |
| Élargir l'accotement de l'avenue Principale jusqu'au cimetière et le paver.        | X      | X | X |   |            |      | X    |      |      | Leader                  |



# PLAN D'ACTION

## AXE D'INTERVENTION : Information et communications

**CONSTAT :** Lors de la consultation, les familles, les aînés et les adolescents constatent le manque de publicité entourant les activités de la municipalité.

**OBJECTIF :** Rejoindre un plus grand nombre de citoyens.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Utiliser davantage la page Facebook de la municipalité.   |        | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |
| Inciter les citoyens à aimer la page Facebook de la municipalité.                                   |        | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |
| Créer une liste d'adresses courriel de citoyens intéressés à recevoir la programmation des loisirs. |        | X | X |   |            |      | X    |      |      | Leader                  |
| Augmenter le nombre de communiqués dans La Voix du Sud.   |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |
| Publiciser les activités sur le site Branché sur Bellechasse.                                       |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |
| Promouvoir les activités de la municipalité dans la publication commune de l'axe sud.               |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |

## AXE D'INTERVENTION : Respect et inclusion sociale

**CONSTAT :** Les familles et les aînés mentionnent qu'aucune activité d'accueil n'est prévue pour les nouveaux arrivants.

**OBJECTIF :** Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants.

| Actions  | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|--|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|  | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Mettre en place un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants.                                   |        | X | X |   |            | X    |      |      |      | Facilitatrice           |
| Déterminer annuellement un budget pour la tenue d'activités d'accueil pour les nouveaux arrivants. |        | X | X |   |            | X    | X    | X    | X    | Leader                  |
| Mettre à jour annuellement le <i>Guide des citoyens</i> .  |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |

## AXE D'INTERVENTION : Santé et services sociaux

**CONSTAT :** Les aînés mentionnent être peu informés sur les services de soutien à domicile.

**OBJECTIF :** Favoriser le maintien à domicile des aînés.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Informar les aînés des services de soutien à domicile aux deux ans. |        |   | X |   | X          |      | X    |      | X    | Facilitatrice           |

# PLAN D'ACTION

## AXE D'INTERVENTION : Habitat et milieu de vie

**CONSTAT :** Les aînés connaissent peu l'offre de logements adaptés sur le territoire de la municipalité.

**OBJECTIF :** Permettre aux aînés de connaître l'offre de logements adaptés sur le territoire de la municipalité.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Informer les citoyens qu'il existe des logements adaptés à leurs besoins. |        |   | X |   |            |      | X    |      | X    | Facilitatrice           |

## AXE D'INTERVENTION : Espaces extérieurs et bâtiments publics

**CONSTAT :** Certains locaux et espaces publics de la municipalité sont difficilement accessibles pour les aînés (Maison de la culture, local de la FADOQ et du Cercle de fermières situés au 2e étage de la bibliothèque, parcs dont l'accès est gazonné).

**OBJECTIF :** Offrir des lieux accessibles et adaptés pour les aînés en perte d'autonomie.

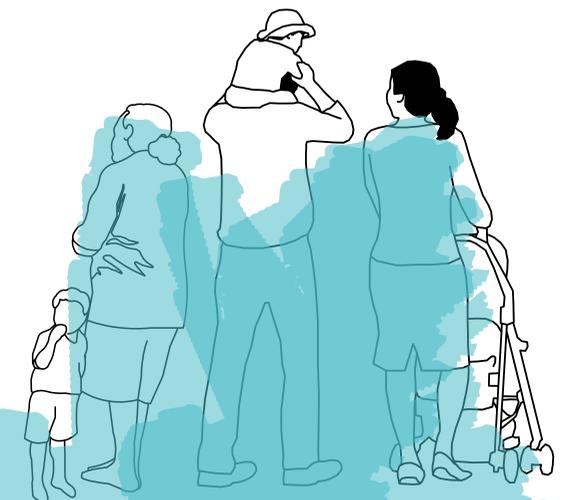
| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Déménager certaines activités dans des locaux universellement accessibles.        |        |   | X |   |            |      |      |      | X    | Facilitatrice           |
| Aménager un sentier universellement accessible pour accéder aux parcs municipaux. |        |   | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |

## AXE D'INTERVENTION : Espaces extérieurs et bâtiments

**CONSTAT :** Les familles et les aînés dénoncent le délabrement des installations publiques en place et le peu de visibilité des parcs.

**OBJECTIF :** Encourager les familles et les aînés à utiliser les parcs communautaires et les autres installations publiques de la municipalité.

| Actions  | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|--|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|  | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Signaler de façon claire les parcs municipaux :<br>- créer un visuel uniforme pour tous les parcs municipaux;<br>- améliorer la visibilité des affiches signalant les parcs;<br>- ajouter une affiche au bord de la rue pour annoncer la présence d'un parc municipal. | X      | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |



# PLAN D'ACTION

| Actions  | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|--|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|  | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| <p>Réparer les infrastructures des parcs de la municipalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cour d'école: entretenir les structures et les modules de jeux existants;</li> <li>- place Ballyporreen: permettre un accès sécuritaire à la boîte à lire, entretenir la structure de bois du pavillon et remplacer les luminaires ;</li> <li>- parc des Cheminots: réparer la structure existante et l'entretenir;</li> <li>- parc Frank Lafontaine: repeindre le pavillon.</li> </ul> | X      | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |
| Sécuriser la rampe d'accès de la bibliothèque par l'installation de garde-corps conformes.   |        | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |
| S'assurer du maintien des installations de la municipalité et de la sécurité des lieux.  |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |
| Afficher les règlements municipaux à l'entrée des parcs.   |        | X | X |   | X          |      |      |      |      | Leader                  |

## AXE D'INTERVENTION : Loisirs, sports et vie communautaire

**CONSTAT :** Ni les aînés ni les familles ne disposent d'un lieu sécuritaire et adapté pour pratiquer leurs loisirs et se réunir.

**OBJECTIF :** Offrir un chalet des loisirs accessible à tous et en tout temps.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| <p>Construire un nouveau chalet des loisirs universellement accessible selon les recommandations suivantes, proposées par le comité en place. Le chalet devra abriter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Maison des jeunes;</li> <li>- un local disponible pour les activités de groupe;</li> <li>- une salle accessible pour des cours, des réunions familiales, des spectacles;</li> <li>- une salle de bain adaptée;</li> <li>- un centre de services répondant au plan d'urgence de sécurité civile de la municipalité;</li> <li>- un bureau complet pour l'administration des loisirs.</li> </ul> |        | X | X |   |            |      | X    |      |      | Leader                  |

# PLAN D'ACTION

## AXE D'INTERVENTION : Loisirs, sports et vie communautaire

**CONSTAT :** Lors de la consultation, les familles et les adolescents demandent qu'un parc accessible en tout temps soit aménagé pour les enfants et les adolescents.

**OBJECTIF :** Permettre aux familles d'avoir accès en tout temps à un parc aménagé pour les enfants et les adolescents.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Aménager des parcs en dehors de la cour d'école et y installer des modules de jeux pour enfants de différents âges : au parc des Cheminots et sur le terrain de l'OTJ.<br>Ces nouvelles structures comprendront :<br>- des jeux pour les 0 à 4 ans;<br>- des jeux pour les adolescents;<br>- une zone de jeux libres. | X      | X |   |   |            |      |      | X    |      | Leader                  |
| Aménager un lieu pour installer le skatepark.   | X      | X |   |   |            |      |      | X    |      | Leader                  |

## AXE D'INTERVENTION : Loisirs, sports et vie communautaire

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles souhaitent que la cour d'école utilisée comme parc municipal soit réaménagée.

**OBJECTIF :** Permettre aux familles et aux enfants d'avoir un milieu stimulant et sécuritaire pour jouer.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| S'assurer que l'intérêt des familles est pris en compte dans le réaménagement de la cour d'école. |        | X |   |   | X          |      |      |      |      | Ambassadrice            |

## AXE D'INTERVENTION : Loisirs, sports et vie communautaire

**CONSTAT :** Les familles, les aînés et les adolescents mentionnent qu'il y a peu d'activités de loisirs organisées répondant à leurs besoins.

**OBJECTIF :** Permettre une plus grande participation de tous aux activités de loisirs.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Augmenter la publicité entourant les activités en utilisant différents médias tels que Facebook.                                |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Leader                  |
| Organiser des activités intergénérationnelles (par ex. : cours de cuisine, informatique, programme de parrainage, cours de RCR) |        |   |   | X | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |

# PLAN D'ACTION

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Améliorer l'accès aux installations sportives :<br>- hockey : déménager la patinoire;<br>- deck hockey : installer la patinoire de façon fixe avec une surface adéquate;<br>- Basketball : installer des paniers de basketball;<br>- Soccer : tondre régulièrement la pelouse du terrain pendant la période estivale des paniers. |        | X | X |   | X          |      | X    |      | X    | Leader                  |
| Offrir des activités culturelles (par ex. : cours de photographie, pièce de théâtre, cinéma, cours de langue).  |        | X | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |
| Offrir des activités intérieures pour les aînés (par ex. : cartes, pétanque, jeu de poches, remise en forme).   |        |   | X |   | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |
| Organiser des sorties de groupe pour les adolescents (par ex. : laser tag, matchs sportifs, cinéma).  |        | X |   |   | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |

## AXE D'INTERVENTION : Loisirs, sports et vie communautaire

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles mentionnent qu'il y a peu d'activités pour les enfants et les jeunes familles.

**OBJECTIF :** Permettre aux enfants d'avoir accès à des activités et à des lieux de rencontre.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Organiser des activités pour les enfants.   |        | X |   |   | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |
| Organiser des activités thématiques pour les jeunes familles :<br>- fête de Noël;<br>- pièces de théâtre;<br>- jeux gonflables. |        | X |   |   | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |
| Organiser des activités intergénérationnelles avec les enfants âgés de 5 à 11 ans.  |        |   |   | X | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |

## AXE D'INTERVENTION : Loisirs, sports et vie communautaire

**CONSTAT :** Lors d'un sondage réalisé par la bibliothèque, les citoyens ont mentionné que les heures d'ouverture de cette dernière ne répondent pas à leurs besoins.

**OBJECTIF :** Permettre une plus grande fréquentation de la bibliothèque.

| Actions  | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|--|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|  | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Ajuster les heures d'ouverture de la bibliothèque. |        | X | X |   | X          |      |      |      |      | Facilitatrice           |

## AXE D'INTERVENTION : Habitat et milieu de vie

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles mentionnent qu'il y a peu de services de garde dans la municipalité.

**OBJECTIF :** Permettre aux familles d'avoir accès à un milieu de garde dans la municipalité.

| Actions  | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|--|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|  | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Favoriser l'implantation de services de garde préscolaires.  |        | X |   |   |            | X    |      |      |      | Facilitatrice           |
| Augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire lors de la semaine de relâche et l'été. |        | X |   |   | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice ou leader |
| Offrir un tarif familial pour les familles de plus de deux enfants.                                |        | X |   |   | X          | X    | X    | X    | X    | Facilitatrice           |

## AXE D'INTERVENTION : Habitat et milieu de vie

**CONSTAT :** Lors de consultations précédentes, les aînés ont mentionné ne pas se sentir en sécurité lors de leurs déplacements à pied.

**OBJECTIF :** Améliorer la sécurité des rues pour les déplacements à pied.

| Actions   | Cibles |   |   |   | Échéancier |      |      |      |      | Rôle de la municipalité |
|---|--------|---|---|---|------------|------|------|------|------|-------------------------|
|   | SHV    | F | A | I | 2020       | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |                         |
| Installer des bancs à différents endroits (près de l'église, de la bibliothèque, parc des Cheminots, cimetière, avenue de la Colline au carré Saint-Patrick). | X      |   | X |   |            |      | X    | X    | X    | Leader                  |
| Entretien le sentier présent entre la bibliothèque et le carré Saint-Patrick et y ajouter de l'éclairage.   | X      | X | X |   | X          |      | X    |      | X    | Leader                  |

# NOUS TENONS à remercier

## NOS PARTENAIRES

- La MRC de Bellechasse
- Le gouvernement du Québec pour son soutien financier



## TOUS CEUX ET TOUTES CELLES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE LA POLITIQUE FAMILLES ET ÂNÉS

- Les membres du comité Familles et Aînés de Saint-Malachie
- L'accompagnatrice du Carrefour action municipale et famille (France Nadeau)
- Tous les citoyens de Saint-Malachie ayant participé à la consultation des familles et des aînés

## CRÉDITS

Conception graphique et impression : P.A. Morin

Illustration (page couverture) : Nadia Berghella

Photographies sans crédit photo : Unsplash.com

Révision linguistique : Oculus révision




 Municipalité  
 de Saint-Malachie

